

REGLEMENT « The Voice »



Jeudi 15 juin 2017

C'est votre « BON MOMENT ADHERENT » !

A partir de 18h00

dans les locaux de

Viveris Technologies

1 bd de l'Europe
31400 TOULOUSE

Etre adhérent BIOMED Alliance Toulouse, c'est avoir l'esprit d'entreprendre, l'envie de partager, le besoin de se retrouver pour des « Bons Moments ».

Nous vous proposons de donner de la voix,
sur le principe mis en œuvre par nos amis de BIOMED Alliance Méditerranée :

« The Voice of BIOMED Alliance Toulouse! »

Ce concours amical a pour but de renforcer votre connaissance mutuelle des savoir-faire au sein du groupement, de donner l'occasion à tous, nouveaux adhérents comme à des plus anciens, de se faire mieux connaître et aussi de consolider les liens au sein de BIOMED Alliance Toulouse.

Vous pouvez tous, adhérents de BIOMED Alliance Toulouse, vous présenter en faisant acte de candidature à l'adresse suivante : contact@biomedicalalliance.com.

Il s'agira pour vous, lors de votre présentation orale, de :

- Présenter une offre innovante de votre société
- Mettre en avant ce qui la rend unique et qui nécessite un véritable talent !
- Mettre en valeur les technologies que vous proposez
- **Montrer de l'audace, de l'éloquence, du charisme, de la stratégie et surtout, ... une voix !**

Tout naturellement, les catégories sont les suivantes :

- Thérapies innovantes / Pharma / Cosmétique
- Dispositif médical / Diagnostic
- Biotech / Environnement / Agri-Agro
- Tous autres produits ou service en lien avec la Biotech et la Santé

Le principe

- **3 minutes pour présenter, au public, un pitch** d'une offre technologique, produit ou service. Cette offre devra permettre aux personnes dans l'assistance :
 - De comprendre la cible et les bénéfices attendus
 - D'identifier le/les éléments qui en font une offre originale ou innovante
- **3 minutes** pour répondre aux questions du public.

Un format est imposé

Un vidéoprojecteur et un micro sont à disposition. Il est possible de diffuser une présentation Powerpoint et/ou une vidéo sur le vidéoprojecteur. **Aucune bande sonore n'est autorisée, seule la voix du speaker pourra convaincre le public.**

Un seul participant par offre peut concourir. Néanmoins une société qui souhaiterait faire concourir plusieurs candidats présentant plusieurs offres est autorisée à le faire.

Les temps de 3 minutes de pitch + 3 minutes de questions/réponses seront chronométrés par l'équipe d'animation.

Des critères de notation

Les membres du public, à qui seront remis la grille de notation, formuleront une appréciation pour chaque sur la base de plusieurs critères :

- La clarté de l'intervention : schéma, poster, les supports, etc.
- L'originalité de l'offre : convaincu ou pas convaincu
- le respect du temps imparti
- la maîtrise de la forme : éloquence, créativité, dynamisme.

Chaque membre du public donnera une note allant de 0 à 5.

Une case commentaire permettra d'y ajouter des annotations manuscrites constructives.

Les candidats recevront les fiches de notations avec les commentaires pour une meilleure perception de la notation.

Le gagnant sera celui ayant la meilleure moyenne.

**Un vainqueur, par catégorie, sortira de la session de « The Voice »
BIOMED Alliance Toulouse**

Organisation

Dans chaque région (BMA Toulouse et BMA Méditerranée) une session est organisée. « The Voice BIOMED Alliance Méditerranée » a été organisé il y a quelques mois.

Un animateur enregistre les candidatures. Inscrivez-vous car les places sont limitées !

La finale en septembre/octobre

A la suite de la session de « The Voice BIOMED Alliance Toulouse », les 4 candidats de chaque région, présentant la meilleure moyenne de leur catégorie, participeront à la finale BIOMED Alliance.

Un événement rassemblera 2 X 4 candidats sur une soirée de 2 h environ.